

Le principe aut dedere aut judicare

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Le principe aut dedere aut judicare / par Marie Fernandez Morcillo ; mémoire dirigé par Karine Bannelier-Christakis,... ; responsable de suivi, Romain Tinière,...

Auteur(s) : Fernandez Morcillo, Marie

Autre(s) responsabilité(s) : Bannelier Christakis, Karine (Directeur de thèse)
Université Pierre Mendès France Grenoble 1990-2015 2727 - Organisme de soutenance

Editeur, producteur : [Lieu de publication inconnu] : [éditeur inconnu], 2013

Description matérielle : 1 vol. (236 f.) : carte, tabl. ; 30 cm

Classification décimale Dewey : 342.088

Note(s) : Mémoire candidat aux prix scientifiques de l'IHEDN 2013, catégorie Mémoire de Master II recherche

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 182-211. Notes bibliogr.

Note de thèses et écrits académiques : Mémoire de master recherche 2e année Droit international et européen Grenoble 2 2013

Résumé ou extrait : Ce mémoire s'intéresse à la justice internationale : impunité, refus d'extradition, lacunes juridiques dans la lutte contre le terrorisme, renforcement de l'arsenal législatif, responsabilité des États et des personnes, abus de pouvoir et droits des victimes.

Sujet - Nom commun : Justice -- Administration

Droit international -- Thèses et écrits académiques

Immunité pénale -- Thèses et écrits académiques

Victimes -- Protection, assistance, etc. -- Thèses et écrits académiques

Extradition -- Thèses et écrits académiques

Responsabilité pénale (droit international) -- Thèses et écrits académiques